

Il peut se faire que les bactéries ne résistent que d'une manière relative à l'action de l'iode.

J'ai trouvé aujourd'hui un colorant bien plus satisfaisant, qui montre avec certitude la présence de la bactérie. Voici cette méthode :

Prenant les coupes après les avoir bien durcies et coupées au microtome congélateur, je les place pour une minute ou deux dans une solution faible d'acide acétique, afin d'éclaircir autant que possible les cellules. Je lave alors l'acide acétique et les place dans l'alcool absolu ; de là je les transporte dans une solution de bleu de méthylène faite avec l'huile d'aniline. Cette huile absorbe le bleu suffisamment bien, et j'emploie une solution à demi saturée. J'y laisse les coupes pendant une demi-heure. Ce mélange de bleu de méthylène et d'huile d'aniline offre l'avantage sur le mélange d'huile d'aniline et de violet de gentiane de ne pas trop colorer. Au bout d'une demi-heure, je transporte les coupes pour un quart de minute dans un mélange de deux parties d'huile d'aniline avec deux parties de xylol, puis rapidement dans du xylol. Si les coupes paraissent le moins de devoir être trop colorées, je les soumet plus longtemps à un mélange de deux parties d'huile d'aniline avec une partie de xylol avant de les placer dans le xylol pur, puis je les monte.

Cette méthode n'est pas parfaite, car le tissu n'est pas complètement décoloré ; néanmoins, on peut voir distinctement les bactéries dans le tissu conjonctif nouvellement formé. En colorant par cette méthode, j'ai aussi constaté que toutes les bactéries ne se colorent pas complètement ; un bon nombre conservent une teinte brunâtre, mais on les reconnaît pour des microbes à leur forme de diplocoques et leur auréole effacée. Beaucoup de ces microbes sont évidemment situés dans l'intérieur des cellules hépatiques.

J'en suis ainsi venu à la conclusion qu'un grand nombre des microbes présents sont probablement morts, et ont absorbé de la matière colorante du sang et de la bile.

J'ai jusqu'à présent rencontré cette forme de microbes en nombres considérables dans chaque cas avancé de cirrhose granuleuse du foie que j'ai examinés (cinq cas), avec une seule exception possible ; cette exception est chez un cas où l'ensevelisseur avait embaumé le cadavre, et les cristaux et débris produits par la matière embaumante avaient déposés tant de saletés dans les coupes qu'il était difficile de bien juger l'état des choses ; cependant, même dans ce cas, je crois avoir découvert quelques unes des bactéries caractéristiques.

J'irai donc à présent jusqu'à dire que dans certain nombre de cas, au moins, de foie granuleux (*lobnailed*) on trouve, plus spécialement dans le foie et les glandes lymphatiques abdominales, un micro-organisme ténu qui ressemble de très près au micro-organisme pathogénique de la cirrhose infectieuse des bêtes à cornes ; ce micro-organisme apparaît le plus fréquemment comme un petit microcoque, mais revêt quelquefois une forme plutôt bacillaire ; il est donc jusqu'à un certain point polymorphe.